

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 3 AVRIL 2026

DELIBERATION N°CD2026- 04/5/30 DOSSIER N°7391	SYNDICAT MIXTE DE L'AERODROME DE MONTLUÇON/GUERET - PARTICIPATION DU DEPARTEMENT POUR L'ANNEE 2026
--	---

Etaient présents :

Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Lucette CHENIER
Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Jean-Luc LEGER à Renée NICOUX
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires*

RAPPORTEUR : Mme Hélène FAIVRE

**OBJET : SYNDICAT MIXTE DE L'AERODROME DE MONTLUÇON/GUERET
- PARTICIPATION DU DEPARTEMENT POUR L'ANNEE 2026**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3211-1 ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU le rapport CD2026-04/5/30 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Numérique et Mobilités,*

DÉCIDE,

d'accorder pour 2026, une participation financière de fonctionnement à hauteur de **104 700,66 € TTC** en faveur du Syndicat mixte pour la création, l'aménagement et l'exploitation de l'Aérodrome de Montluçon-Guéret.

Dit que la somme sera imputée au chapitre 65 – article 6568 – fonction 855.

Ne prennent pas part au vote :

M. Franck FOULON, Mme Marie-Thérèse VIALLE, Mme Marie-Christine BUNLON, M. Nicolas SIMONNET (ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse VIALLE), M. Jean-Jacques LOZACH, Mme Mary-Line GEOFFRE, Elus Membres Syndicat mixte de l'Aérodrome Montluçon/Guéret

Adopté : 24 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET